

Volume 7 Numéro 2

Juin 1998 (Numéro de produit 75-002-XIB)



QUITTER LE BAS DE L'ÉCHELLE SALARIALE: 1993-1995 Le 17 juin, Statistique Canada a diffusé la troisième vague de données de l'EDTR, qui permet d'examiner - entre autres questions - la mobilité ascendante des bas salariés au Canada entre 1993 et 1995. Cet article résume les résultats d'une étude basée sur les nouvelles données de l'EDTR, intitulée "La mobilité ascendante des bas salariés au Canada : 1993-1995".

D'après les données de l'EDTR, environ 21% des Canadiens qui étaient des bas salariés en 1993 ont réussi à quitter le bas de l'échelle salariale en 1995, soit en changeant d'emploi, en travaillant de plus longues heures ou en bénéficiant d'une augmentation de salaire. Au cours de ces années, les hommes étaient plus susceptibles de quitter le bas de l'échelle que les femmes et les mères de famille monoparentale éprouvaient beaucoup de difficultés à sortir de la zone de faibles salaires.

L'étude est basée sur les travailleurs rémunérés qui avaient un emploi à la fois en décembre 1993 et en décembre 1995, et qui avaient de faibles gains en décembre 1993. Ces travailleurs étaient âgés de 15 à 60 ans et n'étaient à l'école à temps plein ni en 1993 ni en 1995.

Note de la rédaction

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la diffusion officielle des données de la troisième vague, correspondant à l'année de référence 1995. Afin de souligner la diffusion des données, une étude analytique a été produite, examinant la mobilité ascendante des bas salariés qui avaient un emploi à la fois en 1993 et 1995. Vous trouverez dans ce numéro de *La Dynamique* le texte analytique qui a été publié dans *Le Quotidien* de

Statistique Canada le 17 juin. L'étude complète est disponible sous forme de Document de travail, n° 98-07, ou encore sur le site Internet de Statistique Canada. L'information nécessaire pour obtenir le document est incluse à la fin de l'article.

Nathalie Noreau







Ces travailleurs sont considérés comme recevant de faibles salaires si leurs gains hebdomadaires en 1993 s'élevaient à moins de \$404.16. Ce montant est une approximation du seuil de faible revenu de Statistique Canada pour une famille de deux personnes qui, en 1993, vivait dans une région urbaine comptant au moins un demi-million d'habitants. Un bas salarié en 1993 est considéré comme ayant quitté le bas de l'échelle (ou comme ayant sorti de la zone de faibles salaires) si ses gains hebdomadaires en 1995 s'élevaient au moins à \$455.25, soit au moins 10% de plus que le seuil de faibles salaires de 1995, établi dans l'étude à \$413.86.

Les hommes sont plus susceptibles de quitter le bas de l'échelle

Au cours des dernières années, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est rétréci. En général, les jeunes femmes qui sont entrées sur le marché du travail au cours des années 1990 étaient plus scolarisées et davantage intégrées au marché du travail que celles qui les ont précédées.

Malgré ces changements importants, les femmes quittent le bas de l'échelle moins souvent que les hommes. L'étude montre que, parmi les hommes qui avaient de faibles gains hebdomadaires en 1993, près d'un tiers avaient une rémunération significativement supérieure en 1995. Par contre, un tel changement a été observé chez seulement 17% des femmes.

La mobilité ascendante des mères de famille monoparentale est encore plus restreinte. De toutes celles qui avaient de faibles gains en 1993 et qui avaient un emploi en 1995, seulement 12% ont quitté le bas de l'échelle en 1995.

Les causes de la mobilité ascendante moindre observée chez les femmes sont mal connues. La croissance des salaires peut être inférieure chez les femmes si celles-ci reçoivent moins de formation ou interrompent leur emploi plus fréquemment que les hommes. Il est également possible que les femmes qui reçoivent de faibles gains soient, comparativement à leurs collègues masculins, surreprésentées dans des professions, telles que la vente ou les services aux consommateurs, où la rémunération augmente peu avec l'ancienneté.

Le fait que les femmes qui reçoivent de faibles gains détiennent plus souvent que leurs collègues masculins des emplois à temps partiel - où les possibilités d'avancement sont relativement faibles - n'explique pas l'écart. En fait, la mobilité ascendante des femmes demeure inférieure à celle des hommes même après avoir tenu compte du travail à temps partiel.

Comparativement aux autres travailleuses, les mères de famille monoparentale font possiblement face à davantage de contraintes quant au type d'emploi qu'elles peuvent choisir. Peut-être doivent-elles accepter des emplois qui sont près de l'école ou de la maison, des emplois à temps partiel qui coïncident avec les heures d'ouverture des écoles ou encore des emplois qui ne requièrent pas de longues semaines de travail?

Changer d'employeur n'est pas toujours une bonne chose

En général, l'étude montre que les travailleurs qui changent d'employeur sont plus susceptibles de quitter le bas de l'échelle que ceux qui demeurent au sein de la compagnie. Toutefois, certaines exceptions sont observées.

Seulement 19% des employés qui ont trouvé un nouvel emploi après avoir été mis à pied ont sorti de la zone de faibles salaires : le chiffre correspondant est de 24% pour ceux qui ont démissionné de leur emploi. Ce résultat reflète probablement le fait que les travailleurs déplacés sont plus susceptibles de subir des baisses de salaires que ceux qui quittent l'entreprise volontairement.

Les travailleurs qui passent d'un emploi non syndiqué à un emploi syndiqué quittent fréquemment le bas de l'échelle. Entre 1993 et 1995, 32% de ces individus sont sortis de la zone de faibles salaires, comparativement à 20% pour les autres travailleurs.

Faible mobilité ascendante pour les travailleurs peu qualifiés

Les individus qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ont beaucoup moins de chances de quitter le bas de l'échelle que les diplômés universitaires. Entre 1993 et 1995, seulement 16% des diplômés du secondaire ont vu leurs salaires augmenter de façon



importante. Ce pourcentage est deux fois moindre que le pourcentage correspondant pour les diplômés universitaires (34%).

De même, 33% des individus hautement qualifiés travaillant comme professionnels ou dans les sciences sociales et naturelles ont quitté le bas de l'échelle, comparativement à 11% des individus oeuvrant dans le domaine de la vente et 12% des individus oeuvrant dans le domaine des services.

Les travailleurs du secteur des services aux consommateurs sont moins susceptibles de sortir de la zone de faibles salaires que les autres travailleurs et ce, probablement parce qu'ils sont relativement peu qualifiés. La mobilité ascendante de ces travailleurs peut être restreinte par le fait que leurs compétences sont difficilement transférables vers d'autres secteurs offrant des emplois relativement bien payés.

Ces résultats sont compatibles avec l'idée que, dans une économie basée de plus en plus sur les connaissances, les travailleurs hautement qualifiés sont susceptibles de connaître davantage de succès sur le marché du travail que ceux qui ont peu de formation ou un faible niveau de scolarité.

Les travailleurs âgés sont moins susceptibles de quitter le bas de l'échelle

Les travailleurs âgés de 55 à 60 ans ont sorti de la zone de faibles salaires trois fois moins souvent que les travailleurs plus jeunes. Au moins, deux facteurs peuvent expliquer ce fait. D'une part, il est possible qu'en fin de carrière, les bas salariés aient une croissance relativement faible de leurs salaires, comparativement à celle qu'ils ont connue lors des années antérieures. En d'autres termes, ces travailleurs ont possiblement déjà atteint leur rémunération maximale et par conséquent, n'obtiennent pas d'augmentation significative de leur paie.

D'autre part, certains des travailleurs âgés reçoivent peut-être de faibles salaires simplement parce qu'ils ont décidé de réduire leurs heures hebdomadaires de travail tout en se retirant progressivement du marché du travail.

Tableau 1 : Pourcentage de bas salariés quittant le bas de l'échelle , 1993 - 1995.*

		%
Ensemble des bas salariés		21.1
Sexe et composition de la famille		
Hommes		31.3
Femmes		16.7
Mères de famille monoparentale		11.8
Femmes mariées		15.9
Femmes non mariées, sans enfants		21.4
Changement d'employeur ?		
Oui - suite à une mise à pied		19.2
Oui - suite à une démission		24.1
Oui - pour d'autres raisons		28.5
Même employeur - changement de responsabilités	24.0	
Même employeur - responsabilités inchangées		18.6
Transition d'un emploi non syndiqué vers un emploi syr	diqué ?	
Oui	•	32.1
Non		20.3
Niveau de scolarité		
Études secondaires ou moins		15.8
Diplôme d'études universitaires		34.2
Profession		
Professionnels, gestionnaires, sciences sociales et naturelles	32.6	
Employés de bureau		20.3
Vente		10.9
Services		12.3
Cols bleus		25.9
Secteur d'activité		
Biens		29.3
Services de distribution et services aux entreprises	27.9	
Services publics		26.5
Services aux consommateurs		11.4
Âge		
15-24		21.6
25-34		23.6
35-44		22.4
45-54		19.0
55-60		6.9
Région		
Provinces de l'Atlantique		11.9
Québec		21.8
Ontario		24.7
Manitoba	11.1	
Saskatchewan		14.9
Alberta		19.4
Colombie-Britannique		27.3
-		

^{*}L'échantillon comprend les travailleurs rémunérés qui avaient de faibles gains hebdomadaires en 1993 et qui avaient un emploi en 1995. La composition de la famille, le niveau de scolarité, la profession, le secteur d'activité et la région réfèrent à l'année 1993.



La mobilité ascendante n'est pas la même pour toutes les provinces

Différents degrés de mobilité sont observés dans les diverses provinces canadiennes. Alors qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, environ un travailleur sur quatre ont quitté le bas de l'échelle en 1995, seulement un travailleur sur dix en on fait autant dans les provinces de l'Atlantique et au Manitoba.

Bien que des conditions économiques favorables aient pu favoriser la mobilité ascendante des travailleurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, elles ne peuvent expliquer toutes les différences régionales observées.

Ainsi, les travailleurs du Québec ont quitté le bas de l'échelle plus souvent que ceux du Manitoba et de la Saskatchewan bien que la croissance de l'emploi et des gains hebdomadaires ait été aussi forte dans ces deux dernières provinces qu'au Québec.

Les différences régionales observées reflètent possiblement le fait que la mobilité ascendante est plus limitée dans les marchés du travail qui sont de petite taille. En général, les grandes provinces possèdent une structure industrielle plus diversifiée que les petites provinces et ainsi, offrent possiblement aux bas salariés plus d'opportunités de trouver de nouveaux emplois dans des secteurs où les emplois sont relativement bien rémunérés.

Les différences mentionnées dans cet article quant au degré de mobilité ascendante demeurent statistiquement significatives quand tous les facteurs sont considérés simultanément. Ceci inclut les différences observées entre les hommes et les femmes, entre les travailleurs qui sont mis à pied et ceux qui démissionnent, entre les travailleurs qui passent d'un emploi non syndiqué à un emploi syndiqué et les autres travailleurs, entre les diplômés d'études secondaires et les diplômés universitaires, etc.

Pour plus de renseignements sur cette étude, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608 ou Marie Drolet au (613) 951-5691, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 1995 » (numéro d'enregistrement 75F0002M, numéro 98-07 au catalogue; \$10 pour une copie papier ou gratuit sur l'Internet) est maintenant disponible. De plus, il s'agit de la diffusion de la troisième vague de données de l'EDTR, correspondant à l'année de référence 1995. Afin d'accélérer la diffusion de la prochaine vague de données, aucun fichier de microdonnées à grande diffusion ne sera produit pour la troisième vague. Ces données seront toutefois comprises dans le prochain fichier de microdonnées à grande diffusion, prévu pour la fin de l'année 1998. Les données de la troisième vague peuvent être obtenues par le biais d'extractions personnalisées ou par accès direct. Pour plus de renseignements, ou pour obtenir un exemplaire du rapport complet, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, à dynamique@statcan.ca, au (613) 951-7355 ou au 1-888-297-7355.

L'étude « La mobilité ascendante des bas salariés au Canada : 1993-

VAGUE 3: ÉTUDES À VENIR DE STATISTIQUE CANADA

Pourquoi les enfants se déplacent-ils à l'intérieur et à l'extérieur de la catégorie des faibles revenus: mariages et divorces, ou changement de la situation des parents sur le marché du travail?

Sujet: Il est de notoriété publique que tant les changements dans la composition de la famille que ceux survenant sur le marché du travail jouent un rôle dans la dynamique du faible revenu. La nature longitudinale de l'EDTR permet ainsi de poser deux questions:

- 1. Quel est le facteur déterminant pouvant affecter la probabilité qu'un enfant entre et sorte de la catégorie des faibles revenus? S'agit-il d'un changement dans la composition familiale, ou encore de variations de salaire ou de semaines travaillées par les parents?
- 2. Quel est l'effet de chacun de ces facteurs sur le flux général d'entrées et de sorties de la catégorie des faibles revenus?

Expérience canadienne récente sur la qualité des emplois selon la taille de l'entreprise

Sujet: À quel point le salaire, les bénéfices marginaux, les horaires de travail, et la satisfaction au travail diffèrent-ils entre les travailleurs des petites et des grandes entreprises?



L'ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS RENOUVELLÉE



NOUVEAU! REVUE CHRONOLOGIQUE DU REVENU (1980-1996) SUR CD-ROM

Entrée et sortie au sein du travail autonome

Sujet: Observe-t-on un flux élevé au sein du travail autonome? Quelles sont les caractéristiques des travailleurs ayant une forte probabilité de devenir travailleurs autonomes?

Un précédent numéro de *La Dynamique* annonçait la suspension de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de même que l'instauration d'un système de traitement intérimaire ayant pour but la transition entre l'EFC et l'EDTR, et ce dès le printemps 1998. Afin de permettre une période de chevauchement plus étendue entre les deux enquêtes, favorisant ainsi la production d'un plus grand nombre d'études sur l'impact du changement de source de données transversales sur le revenu, l'EFC a été conduite une fois de plus en avril 1998. Ceci permet aussi la transition sans avoir recours au système de traitement intérimaire prévu.

Le nouvel outil indispensable de Statistique Canada qui permet aux analystes, aux décideurs et au grand public d'obtenir rapidement des données sur les tendances du revenu entre 1980 et 1996.

Résultats les plus recherchés de l'enquête sur les finances des consommateurs

- ► 42 tableaux croisés
- Les principaux sujets traités sont les répartitions du revenu et les revenus moyens pour les familles économiques et les particuliers, l'incidence des paiements de transfert et de l'impôt sur le revenu, les taux de faible revenu chez les enfants et les personnes âgées, les ratios entre les gains des femmes et les gains des hommes, et beaucoup plus encore.

Données nationales et provinciales inédites

CD-ROM convivial comportant le logiciel «Beyond 20/20»

- Consultation des données simple et rapide
- ► Fonction d'extraction des données «pointer et cliquer»
- Fonctions uniques d'établissement de graphiques et de cartographie permettant de voir la répartition des données
- Extraction facile des données vers d'autres applications

La Revue chronologique du revenu (n° de produit : 13F0022XCB) sera disponible en juillet 1998 pour la somme de 195,00\$.

Commandez dès aujourd'hui en composant le numéro sans frais 1-800-267-6677, en envoyant une télécopie au numéro sans frais 1-800-889-9734, ou en écrivant à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6. Vous pouvez également commander ce produit sur le réseau Internet à l'adresse order@statcan.ca.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les services aux clients, Division de la statistique du revenu, numéro sans frais : 1-888-297-7355, télécopieur : (613) 951-3012, adresse Internet : revenu@statcan.ca

DOCUMENTS DE RECHERCHE DU FCRSE DISPONIBLES SUR L'INTERNET Les 28 et 29 mai derniers se tenait à Ottawa le Forum canadien de recherche sur la situation de l'emploi (FCRSE). De nombreuses études y ont été présentées, dont un certain nombre utilisant les données de l'EDTR. Voici la liste de ces dernières:

Modèles de durée multivariés, offre de travail et présence d'enfants en bas âge

Padma Rao Sahib (Université Concordia)

Circonstances économiques et stabilité des unions libres Zheng Wu (Université de Victoria)

La dynamique du travail et du revenu dans le secteur culturel canadien

Benoît Laplante (Université du Québec)

La dynamique du revenu et de l'emploi dans les régions rurales: le risque de l'exclusion sociale

Esperanza Vera-Toscano (St. Mary's - King's College)

Que font les gens lorsqu'ils sont mis à pied?

Paul Bernard, Stéphane Crespo (Université de Montréal) et Johanne Boisjoly (Université du Québec à Rimouski)



Pourquoi les enfants se déplacent-ils à l'intérieur et à l'extérieur de la catégorie des faibles revenus: mariages et divorces, ou changement de la situation des parents sur le marché du travail? Garnett Picot et Myles Zyblock (Statistique Canada)

Bien que certaines ne soient pas encore disponibles, vous pouvez vous procurer les études présentées lors du Forum à partir du site Internet du FCRSE. Vous trouverez ces documents l'adresse suivante:

http://www.ecn.ulaval.ca/~mvand/cerf

Voici un aperçu des documents de travail de l'EDTR publiés récemment, qui peuvent être commandés individuellement (10 \$) ou dans le cadre d'un abonnement annuel (50 \$ sur disquette ou 100 \$ sur papier pour 12 à 15 documents). Vous pouvez aussi vous les procurer gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

98-03 «Questionnaire» de l'interview sur le travail pour l'EDTR - janvier 1998

Ruth Dibbs, Debbie Lutz, Willo Wallace

Les interviews de l'EDTR sont assistées par ordinateur (IAO). L'IAO sert à recueillir des données et permet d'éviter de recourir à un questionnaire imprimé. Le libellé et le cheminement des questions sont décrits dans la série de documents de travail de l'EDTR. À partir de 1998, on a ajouté un échantillon annuel transversal de remise à niveau comptant 9 000 ménages et les membres admissibles de ce groupe ont aussi répondu à l'interview.

98-04 Questionnaire d'interview préliminaire de 1998 Ruth Dibbs, Debbie Lutz, Willo Wallace

Une interview préliminaire visant à recueillir des renseignements généraux est effectuée dans le cas de tous les répondants âgés de 16 ans et plus qui entrent dans l'échantillon de l'EDTR. Pour la majorité, cela se produit lorsqu'on introduit un panel et un échantillon de remise à niveau, et cela se fait dans le cadre de l'interview annuelle sur le travail. Toutefois, toutes les personnes



SOMMAIRE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL vivant avec un répondant longitudinal sont aussi interviewées aux fins de l'EDTR.

98-05 Aspects généraux de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Mylène Lavigne, Sylvie Michaud

Ce document de travail donne un aperçu des principaux buts de l'EDTR et des aspects méthodologiques détaillés associés à l'enquête. On y traite de la sélection et des caractéristiques et du plan de renouvellement de l'échantillon, de la collecte des données, des règles de suivi, du taux de réponse, de même que des questions d'imputation, de pondération et de confidentialité.

98-06 Le questionnaire et les procédures de collecte des données sur le revenu de l'EDTR - mai 1998 Judy Sauvé, Debbie Lutz, Anne Palmer, Willo Wallace

En mai 1998, l'EDTR a recueilli des données sur le revenu. Près de 9 000 nouveaux ménages ont été ajoutés à l'échantillon en janvier 1998, comme échantillon complémentaire de "remise à niveau" pour remédier à la perte de répondants et améliorer les estimations transversales du revenu. Cet échantillon complémentaire ne sera retenu dans l'EDTR que pour une période d'un an.

98-07 La mobilité ascendante des travailleurs à faible salaire: 1993-1995

René Morissette, Marie Drolet

Cette étude se penche sur la mobilité ascendante des bas salariés canadiens de 1993 à 1995. Nous examinons les gains hebdomadaires reçus en décembre 1993 et en décembre 1995 par les travailleurs qui étaient des bas salariés en décembre 1993. Dans cet article, nous établissons d'abord un profil des travailleurs à faible salaire, pour ensuite analyser les déterminants de la mobilité ascendante. Nous considérons des facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité, le sexe, la profession, le secteur d'activité et le fait de changer ou non d'employeur.